



TERRITOIRE EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER

PARTENAIRES

- Les médecins traitants,
- Les CLIC (Centre local d'information et de coordination pour personnes âgées),
- La MAIA,
- Les hôpitaux,
- Les réseaux gérontologiques,
- Le centre mémoire,
- Les EHPAD,
- Les centres d'accueil de jour,
- Les services d'aides à domicile,

Nous contacter :

Equipe Spécialisée Alzheimer

« Entre Loire et Coteaux »

Lieu dit « La Promenade »

49750

BEAULIEU SUR LAYON

02.41.68.27.10

Mail :

esa@entreloireetcoteaux.fr

Siège social: 02.41.63.17.57

Association « Entre Loire et Coteaux »

2 impasse des Vallons

49310 MONTILLIERS



EQUIPE SPECIALISEE
ALZHEIMER

- Soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile destinés aux personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou apparentée.
- Conseils aux aidants.

OBJECTIFS DES SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REHABILITATION

Cet accompagnement propose une approche globale de la personne atteinte de démence, tant sur le plan corporel et fonctionnel que sur le plan psychologique et social.

- Information et accompagnement.
- Soutien et conseils aux aidants.
- Relation thérapeutique et valorisation des capacités.
- Amélioration de la qualité de vie.
- Bien être de la personne et de son entourage.
- Prise en charge des difficultés liées à l'environnement.
- Maintien de l'autonomie dans le lieu de vie.
- Prévention des complications, notamment les troubles du comportement.

**Interventions à domicile prises en charge
à 100 % par l'Assurance Maladie**

CONDITIONS D'ADMISSION

La prise en charge se fait sur prescription médicale pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquées à un stage léger ou modéré de la maladie.

12 à 15 séances réalisées du lundi au vendredi.

Les étapes

1. Prescription médicale pour des « soins d'accompagnement et de réhabilitation »
2. Contacter l'Equipe Spécialisée Alzheimer
3. Evaluation au domicile par l'infirmière coordinatrice.
4. Réalisation du projet d'accompagnement et de réhabilitation avec mise en place des séances adaptées aux besoins par les différents intervenants.
5. Bilan de la prise en charge, adressé au médecin prescripteur.
6. Proposition de relais en fin d'intervention.

ORGANIGRAMME

